

**PROCÈS-VERBAL DE LA 78^e RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 21 MAI 2013 À 19 H 30
À LA SALLE POLYVALENTE (N° 247-248) DU CLSC DE CAP-AUX-MEULES**

<u>PRÉSENCES :</u>	M. Gaston Bourque	Président
	M. Élie Chevrier	Vice-président
	M ^{me} Marie Gibeault	Secrétaire-directrice générale
	M ^{me} Julie Decoste	Administratrice
	M ^{me} Liliane Decoste	Administratrice
	M ^{me} Andrée Cyr	Administratrice
	M ^{me} France Arseneau	Administratrice
	M ^{me} Manon Cyr	Administratrice
	M ^{me} Helena Burke	Administratrice
	M. Damien Turbide	Administrateur
	M. Mark Joncas	Administrateur
	M. Mario Cormier	Administrateur
	M. Robert Deraspe	Administrateur
	M. Francis Simard	Administrateur
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur
	D ^r Marcel Couture	Administrateur

<u>PERSONNES INVITÉES :</u>	M. Claude Cyr	DSA
--	---------------	-----

**ABSENCES
MOTIVÉES :**

M ^{me} Lauraine Bourque	Administratrice
M. Donald Bouchard	Administrateur

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la réunion à 19 h 32.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 78^e réunion ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 21 mai 2013 avec les ajouts suivants :

Point 11 : Ouverture du poste de directeur (trice) des services professionnels à temps partiel.

Point 12 : Formation d'un comité de vigie

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1728



1. Ouverture de la réunion, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de la 77^e réunion ordinaire du 23 avril 2013 et de la 28^e réunion extraordinaire du 30 avril 2013;

Période de questions réservée au public

CORRESPONDANCE

4. Invitation à la soirée reconnaissance du CSSS des Îles;

DOSSIERS — INFORMATION

5. Rapport du conseil des infirmières et infirmiers;
6. Plan de redressement budgétaire 2013-2016;

DOSSIERS – DÉCISION

7. Radiation des mauvaises créances;
8. Adoption du calendrier 2013-2014;
9. Nomination de médecin;
10. Changement de statut d'un médecin;

AUTRES SUJETS :

11. Ouverture d'un poste de directeur (trice) des services professionnels à temps partiel ;
12. Formation d'un comité de vigie ;

Période de questions réservée au public

13. Prochaine réunion;
14. Levée de la réunion.



3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 77^E RÉUNION ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013 ET DE LA 28^E RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2013

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 77^e réunion ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 23 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1729

Le procès-verbal de la 28^e réunion extraordinaire du 30 avril 2013 :

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 28^e réunion extraordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 30 avril 2013, avec les corrections suivantes :

Au point 3. **Budget 2013-2014 (RR446)**

Correction du montant du déficit : **Le déficit de 2, 832 millions**

Appui aux travaux en cours du plan de redressement budgétaire 2013-2016

Ajout : Que concernant la mesure no 2, un plan de formation, pour tout le personnel en place soit appliqué afin d'assurer la qualité des soins respectant les normes de pratique reconnues pour les domaines concernés et qu'un processus de soutien au maintien de l'expertise infirmière soit mis en place.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1730

Période de questions réservée au public

Une question est posée : Quelles sont les orientations prises pour le plan de redressement :

La directrice générale informe l'assemblée que les orientations sont définies au point 6 de la présente réunion.

Les membres du conseil d'administration sont appelés à se présenter.

CORRESPONDANCE

4. INVITATION À LA SOIRÉE RECONNAISSANCE DU CSSS DES ÎLES

Une invitation est adressée aux membres du conseil d'administration à participer à la soirée reconnaissance du personnel du CSSS des Îles. L'activité se tiendra le jeudi 30 mai 2013 à la salle du Paradis Plein-air de Fatima, sous la forme 5 à 7.

DOSSIERS-INFORMATION

5. RAPPORT DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

M^{me} Julie Decoste, présidente du CECII, présente le *Rapport annuel du comité exécutif des infirmières et infirmiers* pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 (Annexe 1).

6. PLAN DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE 2013-2016

Une présentation est faite aux membres du C. A. sur les orientations et le plan de redressement de l'établissement (Annexe 2). La directrice générale informe que des comités composés de membres de syndicats, employés, direction, seront formés à l'interne pour étudier et mettre en œuvre l'application des différentes mesures. Un plan de communication sera mis en place afin d'informer la population.

DOSSIERS-DÉCISION

7. Radiation des mauvaises créances

M. Claude Cyr, DSA, explique aux membres que, malgré l'application de la politique *Perception des comptes en souffrance, provision pour créances douteuses et radiation des mauvaises créances* (B-303), il est parfois impossible de recouvrer certains comptes clients.

Considérant qu'un montant de 1 569.85 \$ aux "comptes à recevoir divers" fait partie de comptes en souffrance au CSSS des Îles depuis plusieurs mois;

Considérant que la politique de perception des comptes en souffrance a été respectée;

Considérant l'incapacité du CSSS des Îles de recouvrer ces comptes;

Considérant la recommandation de la Direction des services administratifs de radier ces comptes;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles autorise la radiation des mauvaises créances au 31 mars 2013, et ce, pour un montant total de 1 569.85 \$.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1731

8. ADOPTION DU CALENDRIER 2013-2014

Les membres prennent connaissance de la proposition de calendrier des prochaines réunions ordinaires pour 2013-2014 et sont invités à faire part de leurs contraintes, le cas échéant.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte le calendrier des réunions ordinaires du CSSS des Îles pour l'année 2013-2014 soit 18 juin 2013, 24 septembre 2013, 22 octobre 2013, 19 novembre 2013, 17 décembre 2013, 14 janvier 2014, 11 février 2014, 11 mars 2014, 8 avril 2014, 20 mai 2014, 17 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-05-1732

9. NOMINATION D'UN MÉDECIN DU CSSS DES ÎLES

Les membres de l'exécutif du CMDP de l'Archipel ont étudié la recommandation du comité d'examen des titres du 10 mai 2013 et recommande l'acceptation de la nomination du D^r Bernard Rodrigue (103-0865) à titre de membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel avec privilèges en radiologie, ultrasonographie (graphie, fluoroscopie, TDM, échographie, IRM. Biopsie).

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D^r Bernard Rodrigue (103-0865) à titre de membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel avec privilèges en radiologie, ultrasonographie (graphie, fluoroscopie, TDM, échographie, IRM. Biopsie) valable jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1733

10. CHANGEMENT DE STATUT D'UN MÉDECIN

Lors de sa réunion ordinaire tenue le 25 avril 2013, les membres de l'exécutif du CMDP de l'Archipel acceptent et recommandent le changement de statut de la D^{re} Finn, psychiatre dans notre établissement.

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte le changement de statut de la D^{re} Finn, psychiatre, passant de membre actif à membre associé.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1734

AUTRES SUJETS

11. OUVERTURE DU POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) DES SERVICES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTIEL PERMANENT – 70 HEURES / 4 SEMAINES

M^{me} Gibeault explique que depuis le départ de la détentrice du poste de DSPSH, une reconfiguration des tâches a été mise en place : les tâches relatives aux (SH) services hospitaliers sont maintenant assumées par le directeur, M. Pierre Arsenault, par ailleurs les tâches de (DSP) direction des services professionnels doivent être assumées par un médecin ou en son absence par la direction générale de manière intérimaire. Ainsi le poste sera ouvert à demi temps, à raison de 70 heures / 4 semaines.

12. FORMATION D'UN COMITÉ DE VIGIE

Il est proposé de former un comité de vigie, pour faire un suivi sur les mesures du plan de redressement budgétaire 2013-2016. Quatre membres du conseil d'administration sont nommés sur le comité et ces derniers pourront s'adjoindre d'autres membres s'ils le jugent nécessaire.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles forme un comité de vigie pour faire un suivi sur les mesures du plan de redressement budgétaire 2013-2016. Quatre membres du conseil d'administration sont nommés sur ce comité : M^{me} France Arseneau, M^{me} Andrée Cyr, M^{me} Julie Décoste et D^r Marcel Couture.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-05-1735

Période de questions réservée au public

Plus d'une centaine de personnes sont présentes à la réunion du C.A. Plusieurs personnes manifestent leur mécontentement et leurs inquiétudes vis-à-vis les mesures du plan de redressement. Les principaux secteurs nommés sont le module de psychiatrie et le CHSLD.

13. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion ordinaire se tiendra le 18 juin 2013 à 19 h 30.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la réunion 10 h.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-05-1736

Gaston Bourque
Président du conseil

Marie Gibeault
Secrétaire du conseil